

TECHNOLOGIE DE L'ÉLECTRONIQUE

Spécialisation télécommunications et réseaux
(243.B0)



Alternance travail-études – Entreprises

***Les stages doivent être rémunérés, d'une durée de 8 à 14 semaines pendant l'été pour une moyenne de 28 heures par semaine.**

Compétences des stagiaires

Après une année d'études (stage 1)

- Utiliser différents logiciels permettant d'effectuer les tâches spécifiques à son travail telles que traitement de texte, chiffrier, logiciel de simulation de circuits électroniques, logiciels de schématisation, etc.
- Rechercher de l'information ou de la documentation technique auprès de fournisseurs ou sur Internet.
- Dessiner des schémas simples de systèmes et de circuits électroniques.
- Gérer un inventaire de pièces et de composants électroniques.
- Utiliser des appareils électroniques de mesure tels que multimètres, oscilloscopes, sources et générateurs, dans des contextes reliés à son travail.
- Monter, souder, assembler des circuits électroniques simples.
- Installer, interconnecter et vérifier des systèmes électroniques.
- Représentation technique et assistance technique à la clientèle.
- Modifier, adapter des programmes de contrôles pour microcontrôleurs en langage C et Basic Stamp.

Après deux années d'études (stage 2)

- Utiliser différents logiciels permettant d'effectuer les tâches spécifiques à son travail telles que traitement de texte, chiffrier, logiciel de simulation de circuits électroniques, logiciels de schématisation, etc.
- Analyser, diagnostiquer et résoudre des problèmes de fonctionnement de systèmes électroniques, informatiques et téléphoniques.
- Dessiner des schémas de systèmes et de circuits électroniques.
- Rédiger des rapports de test, de dépannage et de mise en opération.
- Rechercher de l'information ou de la documentation technique auprès de fournisseurs ou sur Internet.
- Comparer et évaluer les caractéristiques de différents systèmes et composants électroniques.
- Gérer un inventaire de pièces et de composants électroniques.
- Utiliser des appareils électroniques de mesure tels que multimètres, oscilloscopes, sources et générateurs, dans des contextes reliés à son travail.
- Monter, souder, assembler des circuits électroniques simples.
- Installer, interconnecter et vérifier des systèmes électroniques, informatiques et téléphoniques selon des procédures spécifiques.
- Déterminer les caractéristiques et vérifier le fonctionnement de circuits électroniques analogiques et numériques.
- Représentation technique et assistance technique à la clientèle.

